

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

17^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme

**Déclaration de M. Omar HILALE
Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc**

**Point 3 de l'ordre du jour : débat interactif
avec l'experte indépendante sur la question des droits
de l'Homme et de l'extrême pauvreté**

Genève, le 1^{er} juin 2011

Monsieur le Président,

Je remercie chaleureusement Mme Magdalena Sepulveda Carmona, Experte indépendante sur la question des droits de l'Homme et l'extrême pauvreté, pour la présentation de son rapport annuel focalisé sur « les paramètres pour une approche de reprise économique et financière mondiale fondée sur les droits de l'Homme ».

En effet, la crise économique et financière de 2008 a généré une situation alarmante avec des conséquences désastreuses sur des secteurs vitaux tels que l'emploi, la santé, l'éducation, l'alimentation, l'habitat et tant d'autres secteurs. Rendant encore plus inaccessibles plusieurs des droits fondamentaux énoncés dans les deux Pactes internationaux. Plus encore, l'enchérissement des matières premières, en particulier les produits agricoles, ont aggravé la situation des plus démunis, notamment les personnes se trouvant dans des situations d'extrême pauvreté.

Dans ce contexte, plusieurs Etats et organisations ont mis en place des stratégies de relance économique. Dans ce contexte, ma délégation partage l'avis de Mme Sepulveda sur la nécessité de prendre en considération la dimension des droits de l'Homme dans les différentes approches de reprise économique lancées aux niveaux national et international. Ces stratégies devraient profiter de cette reprise de l'économie pour corriger les erreurs du passé et intégrer des mesures nouvelles pour faire en sorte que les plus démunis en bénéficient aussi.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc, qui a également été touché par les conséquences de la crise mondiale économique et financière, a adopté plusieurs mesures visant à relancer l'économie nationale et répondre aux besoins des plus démunis. Ces mesures rentrent dans un cadre global de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale lancé, depuis 2005, à travers l'Initiative Nationale de Développement Humains.

Parmi ces mesures, on peut dénombrer certaines mises en exergue par Mme Sepulveda dans son rapport, notamment la nécessité de maintenir les subventions alimentaires, surtout dans un contexte de hausse des prix des produits de première nécessité.

En effet, suite à la crise de 2008, et pour lutter contre une hausse du chômage, l'état a versé de nombreuses subventions aux entreprises qui ont été le plus touchées par cette crise et ce, afin de limiter les licenciements. En outre, 180 millions de dirhams, soit prés

de 18 millions d'euros, ont été alloués au financement des formations de reconversion de certains métiers.

Par ailleurs, suite à la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, le Maroc a décidé en janvier 2011, d'augmenter ses subventions sur l'exercice 2011, notamment pour les produits tels que le gaz, le sucre et la farine. Ainsi, 15 Milliards de Dirhams, soit plus de 1,5 Milliards d'euros, supplémentaires ont été ajoutés au 21 Milliards de Dirhams, ou 2,1 Milliards d'euros, alloués en 2011.

Enfin, le dialogue social entamé par le Gouvernement, en avril dernier, avec les patronats et syndicats a été couronnée par une série de mesures pour promouvoir la situation des salariés et des fonctionnaires avec une enveloppe globale de plus de 43 Milliards de Dirhams, soit près de 4,3 Milliards d'euros. Aussi, le Gouvernement a décidé d'une augmentation des salaires des fonctionnaires de l'administration publique, des collectivités locales et des établissements publics et du relèvement de la pension minimale de retraite et du quota de promotion interne. En outre, les engagements du Gouvernement concernant le secteur privé portent sur l'augmentation progressive de 15% du salaire minimum dans les secteurs industriel, commercial, agricole, forestier et des services.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, ma délégation souhaite exprimer sa profonde gratitude à Mme Sepulveda pour tous ses efforts dans l'élaboration des principes directeurs sur l'extrême pauvreté. A cet égard, ma délégation, qui fait partie du Groupe d'amis sur l'extrême pauvreté, lance un appel aux Etats pour participer activement aux consultations prévues, à Genève, les 22 et 23 juin prochain.

Je vous remercie Monsieur le Président.